

# VILLE DE CHERBOURG-OCTEVILLE

CONSEIL MUNICIPAL  
-oOo-  
Séance du 31 mars 2006

N° 2006/71

## EXPLOITATION DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE DU PATRIMOINE - AVENANT - SIGNATURE - AUTORISATION

MM.

### I-EXPOSE

Par délibération en date du 26 juin 2003, le conseil municipal a autorisé la signature de marchés pour l'exploitation des installations de chauffage du patrimoine.

Ces marchés, conclus pour une durée de 8 ans à compter de la saison de chauffage 2003/2004, doivent faire l'objet de mise à jour régulière pour suivre l'évolution du patrimoine de la ville (ajout ou suppression de bâtiments).

Il convient donc de conclure des avenants aux marchés pour prendre en compte ces évolutions.

- lot n°1 "chaudières muarles": marché avec la société CGST SAVE

Aux termes d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire la dénomination de la société CGST SVE est devenue SAVELYS.

- lot n°2 "installations importantes" : marché avec la société COFATECH

Il convient de confier au prestataire la conduite et l'entretien des installations de climatisation du musée Thomas Henry, site pour lequel COFATECH assurait déjà l'entretien des installations de chauffage et de ventilation.

Site n°63 - centre culturel marché PF

#### Poste P2

Valeur du P2 base marché	2 152,00 € HT
Valeur du P2 climatisation base marché	10 866,31 € HT
Nouvelle valeur du poste P2	13 018,31 € HT
Différence en plus value	<b>10 866,31 € HT</b>

#### Poste P3

Valeur du P3 base marché	3 161,00 € HT
Valeur du P3 climatisation base marché	8 968,79 € HT
Nouvelle valeur du poste P3	12 129,79 € HT
Différence en plus value	<b>8 968,79 € HT</b>

## **II - DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu le Code des Marchés Publics,  
Vu le Procès Verbal de la commission d'appel d'offres du 16 mars 2006.

Après avis favorable de la commission "affaires économiques et portuaires, finances, administration générale et personnel",

### **LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE**

autorise la signature d'avenants aux marchés conclus pour l'exploitation et l'entretien des installations de chauffage du patrimoine :

- lot n°1 "chaudières murales" : avenant enterrinant le changement de raison sociale de la société CGST SAVE devenu SAVELYS.

- lot n°2 "installations importantes" : avenant en plus value avec la société COFATECH.

Montant initial du marché	723 899,00 € HT	(P1 = 555 462,00 ; P2 = 72 250,00 ; P3 = 96 187,00)
Montant de l'avenant n°3	+ 23 837,00 € HT	(P1 = 24 004,00 ; P2 = -133,00 ; P3 = - 34,00)
Montant de l'avenant n°5	- 123 757,16 € HT	(P1 = - 114 218,16 ; P2 = + 1 502,00 ; P3 = - 11 041,00)
Montant de l'avenant n°6	+ 12 074,75 € HT	(P1 = + 12 636,75 ; P2 = - 40,00 ; P3 = - 522,00)
Montant de l'avenant n°7	+ 19 835,10 € HT	(P1 = + 10 866,31 ; P3 = + 8 968,79)
Nouveau montant du marché	655 888,69 € HT	(P1 = 477 884,59 ; P2 = 84 445,31 ; P3 = 93 558,79)

Copie Certifiée Conforme  
Pour le Maire et par délégation  
L'Attachée principale,

D. OLIER